



**DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 23/AT/DG/DAMP/DAM/2024**

Le présent avis de consultation nationale est lancé pour :

« Acquisition à commandes de fourniture des articles de quincaillerie générale répartie en quatre (04) lots »

Il s'adresse aux entreprises exerçant dans le domaine de la présente consultation.

ALLOTISSEMENT

Le besoin exprimé dans le présent cahier des charges est reparti en quatre (04) lots séparés :

- Lot N° 01 : Articles de plomberies sanitaires générales ;
- Lot N° 02 : Articles d'électricité ;
- Lot N° 03 : Articles de droguerie et quincaillerie générales ;
- Lot N° 04 : Articles de peinture et matériaux de construction.

- Les quatre (04) lots sont séparés, les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots à la fois.
- Le soumissionnaire peut être attributaire d'un (01) ou plusieurs lots.
- Chaque lot sera évalué séparément.
- Chaque lot fera objet d'un contrat.

NB/ Le soumissionnaire est tenu de formuler une offre complète incluant l'intégralité des articles du lot concerné sous peine du rejet de son offre.

GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le groupement d'entreprises n'est pas autorisé dans la présente consultation.

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
DEPARTEMENT GESTION ET SUIVI DES COMMISSIONS
SERVICE CHARGE DU LANCEMENT DES CONSULTATIONS BLOC « D »
RN N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER.**

SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMEDIA - ALGER

Contre le versement auprès de la banque BNA agence 648 El Mohammédia (au niveau du siège de la direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de deux mille dinars (2.000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001006480300000001/42.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être présentées comme suit :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire la référence et

L'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** », « **OFFRE FINANCIERE** ».

Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif en format papier et support électronique.

L'offre technique comprend l'original de l'offre technique en format papier et support électronique.

L'offre financière comprend l'original de l'offre financière en format papier et support électronique

Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM
DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
CONSULTATION NATIONALE N°23/AT/DG/DAMP/DAM/2024



« Acquisition à commandes de fourniture des articles de quincaillerie générale répartie en quatre (04) lots »

ROUTE NATIONALE N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de parution **25/06/2024**.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres le **09/07/2024 de 08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date fixée du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date de dépôt des offres.